

Procès-verbal

Séance ordinaire du comité de parents

12 novembre 2024 à 18 h 30 par Teams

Présences

Pour le comité de parents

Mme Marie-Eve Beaudin	Chantal Dufort
Geneviève Blanchet	Maude Lelièvre
Guillaume Bérubé	Marietta Omoa
Frédéric Côté	Christiane Rheault
Marie-Pier Denis	

Pour le Centre de services scolaire

M. Steven Richard, directeur général adjoint par intérim
M. Yves Marcotte, secrétaire général et directeur des affaires corporatives
et des communications

Invitée : Mme Isabelle Gagné, directrice des Services éducatifs aux jeunes

1. Ouverture de la rencontre

Madame Christiane Rheault souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum à 18 h 38.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Christiane Rheault fait la lecture de l'ordre du jour de la présente rencontre.

Sur proposition de Mme Chantal Dufort, l'ordre du jour est adopté.

3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal du 8 octobre 2024

Comme tous les membres ont reçu le procès-verbal à l'avance, Mme Christiane Rheault propose l'exemption de lecture.

- **Suivi au procès-verbal du 8 octobre 2024**

Mme Chantal Dufort a assisté au Conseil général de la FCPQ le 7 novembre dernier et informe le comité que l'appellation « délégué 1 » et « délégué 2 » n'existe plus. Seulement le terme « délégué » est utilisé. Le nombre de délégués à la FCPQ demeure le même, soit 2 par comités de parents.

Sur proposition de Mme Geneviève Blanchet, il est résolu que le procès-verbal du 8 octobre 2024 soit adopté.

4. Questions du public

Aucun public présent à la rencontre.

5. Consultations du Centre de services scolaire (invitée : Mme Isabelle Gagné)

a. Calendrier scolaire 2025-2026

Présentation du projet de calendrier scolaire 2025-2026. Madame Isabelle Gagné demande si les membres ont des questions ou des suggestions en lien avec le calendrier présenté.

Suggestion de Mme Christiane Rheault : Déplacer les journées pédagogiques du lundi 16 février 2026 et du lundi 13 avril 2026 pour des vendredis. Mme Gagné note cette suggestion.

Discussions concernant la possibilité d'avoir une semaine de relâche l'automne.

En résumé :

- Prioriser les vendredis au lieu des lundis pour les journées pédagogiques.
- Semaine de relâche à l'automne : Des avantages et des inconvénients. Projet pilote dans certains centres de services scolaires.

b. Cadre d'organisation des services éducatifs dans les écoles 2025-2026

Madame Isabelle Gagné présente le document « Cadre d'organisation des services éducatifs dans les écoles 2025-2026, et mentionne qu'il n'y a pas beaucoup de changements par rapport au document de l'an passé.

Les changements apportés à la version 2025-2026 sont les suivants :

- ❖ Matière au primaire (page 6 du document) : Remplacement de la matière « Éthique et culture religieuse » par « Culture et citoyenneté québécoise »
- ❖ Services éducatifs complémentaires (page 15 du document) : Ajout des services d'animation de développement personnel et d'engagement communautaire (ADPEC, anciennement appelé AVSEC).
- ❖ Ajout du service de neuropsychologie.
- ❖ École Notre-Dame en grisé dans le tableau, pas de service en ce moment.

Ce sont les principaux changements apportés au document pour 2025-2026.

c. Règles relatives à l'admission et à l'inscription des élèves 2025-2026

Seul changement est à la page 10 du document : École Notre-Dame relocalisé au P'tit-Bonheur. Pas d'autres changements.

6. Suivi du Centre de services scolaire - École Notre-Dame de Cloridorme

M. Steven Richard explique la situation actuelle de l'école Notre-Dame de Cloridorme.

Six élèves inscrits l'an passé, trois d'inscrits cette année. Il n'y a pas de cours à l'école Notre-Dame cette année. Les élèves sont relocalisés à l'école du P'tit-Bonheur de Grande-Vallée.

De plus, les prévisions d'inscriptions sont à la baisse pour les prochaines années.

Selon l'article 40 de la Loi sur l'Instruction publique, « Le centre de services scolaire peut, après consultation du conseil d'établissement, ou à sa demande, modifier ou révoquer l'acte d'établissement d'une école compte tenu du plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles. »

Article 79 : Le conseil d'établissement doit être consulté par le centre de services scolaire sur :

1. La modification ou la révocation de l'acte d'établissement de l'école.
2. Les critères de sélection du directeur de l'école.

Le Centre de services scolaire procède annuellement à l'inscription de ses élèves, elle prévoit l'impact sur son organisation pédagogique pour les cinq prochaines années et enclenche une consultation publique, s'il y a lieu, sur son intention de modifier ou de révoquer l'acte d'établissement de l'une ou l'autre de ses écoles.

La consultation publique a eu lieu le 6 novembre 2024.

Si, suite à l'application des règles de formation des groupes, le Centre de services scolaire ne peut mettre en place minimalement une organisation scolaire de trois groupes-classes au niveau du regroupement de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire ou au niveau de l'enseignement secondaire, alors le conseil d'administration étudie la situation et détermine s'il doit adopter par résolution l'enclenchement du mécanisme de consultation approprié : soit celui de modifier l'acte d'établissement, soit celui pour le révoquer.

Présentation de l'évaluation prévisible pour les cinq prochaines années par M. Steven Richard.

Mme Marietta Omoa prend la parole et mentionne que les commentaires sont positifs depuis la relocalisation des enfants de l'école Notre-Dame à celle du P'tit-Bonheur.

Mme Geneviève Blanchet souhaite ajouter un point pour la prochaine rencontre concernant les petites écoles (doit-on les laisser ouvertes?).

7. Désignation des membres du CA

À la suite de la période de mise en candidature, le comité de parents a reçu la candidature de Mme Chantal Dufort pour le district 1. Celle-ci est donc élue à titre de membre parent au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs pour le district 1.

Mme Geneviève Blanchet, représentante de l'école Gabriel- Le Courtois, souhaite poser sa candidature à la suite de la démission de M. Jean-François Landry au district 2. Mme Christiane Rheault fera les vérifications nécessaires pour la candidature de Mme Blanchet.

8. Adoption du rapport annuel

Sur proposition de Mme Chantal Dufort.

9. Suivis des comités

a. EHDAA

Comme le comité de parents n'a pas de représentant EHDAA en ce moment, Mme Christiane Rheault fera une relance auprès du CSSCC afin qu'un membre soit nommé.

b. Nouvelles du conseil d'administration

Comme M. Frédéric Côté a dû quitter la rencontre, Mme Rheault vérifiera si un résumé de la dernière rencontre du CA peut être acheminé par courriel aux membres du CP.

c. Transports

Il n'y a pas eu de rencontre de ce comité.

d. FCPQ

Mme Chantal Dufort a participé, le 17 octobre 2024, à une discussion sur l'intelligence artificielle générative. La FCPQ souhaite informer les parents en produisant des capsules pour démystifier l'intelligence artificielle.

Mme Dufort a également assisté au conseil général le 7 novembre 2024. Entre autres, le ministère souhaite ramener la bienséance et la discipline dans les écoles.

10. Prochaine rencontre et levée de la rencontre

Sur proposition de Marietta Omoa, l'assemblée est levée à 20 h 50.

11. Huis-clos